

## FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –

Email : <a href="mailto:fd.equipement@cgt.fr">fd.equipement@cgt.fr</a> - Site : <a href="mailto:www.equipementcgt.fr">www.equipementcgt.fr</a>

## Comité Technique Ministériel du 27 mai 2021

## **Déclaration CGT**

Madame la secrétaire générale, Mesdames, Messieurs, Chers camarades.

Madame la secrétaire générale, les organisations syndicales représentant les personnels de nos ministères viennent de voter à l'unanimité une motion vous demandant d'abandonner tout projet de fermeture de l'ENTE.

Nous mettons en cause tant vos méthodes que votre politique de formation qui accompagne la loi de la transformation de la Fonction Publique.

Alors que la planète brûle, que le dérèglement climatique menace notre société, il nous faut révolutionner l'aménagement du territoire, nos modes de déplacements, notre habitat, repenser les règles de construction, protéger la biodiversité... La fermeture de l'ENTE sous couvert de la recommandation datée (2015) de la Cour des comptes, traduit le sabordage du ministère. Nous exigeons que la ministre ne fuit pas ses responsabilités et vienne expliquer en quoi la fermeture de l'ENTE améliore la capacité de l'État à tenir ses engagements internationaux et à renforcer le ministère.

Le constat est sans appel : dépeçage des DDT et DDTM avec le transfert des agents des secrétariats généraux vers les préfectures, restructurations en cours dans les DREAL, transfert des laboratoires d'hydrobiologie contre raison et contre les avis exprimés, etc. sans oublier cette fumeuse loi 4D, devenue 3D-S qui vient d'être présentée en Conseil des ministres, qui sera débattue au Parlement, qui elle aussi comporte son lot de transferts prévisibles et de souffrances qui vont avec.

Madame la secrétaire générale, nos ministres et vous qui les représentez ici porterez la responsabilité de la souffrance des agents. Alors que toute restructuration fut-elle « classique » (ce sont vos mots) met en difficulté la vie de nombreuses familles, ces méthodes brutales génèrent des risques organisationnels (RPS) importants pour les personnels concernés par ce

projet de fermeture de l'ENTE. En effet, comment imager que les agent.es vont retrouver facilement des postes dans le bassin d'emplois Aix-Marseille ou en région PACA déjà impactés par la crise sanitaire et économique et alors que l'Etat entend fermer ou réduire nombre de services publics ?

Sur le fond les quinze années de restructurations permanentes et de baisse d'effectif ont généré de la souffrance et a fini par créer une ambiance mortifère dans les services, les personnels ne sachant plus à quoi ils servent et où ils vont.

Dans la forme vos méthodes consistent à annoncer brutalement une restructuration, un transfert ou une fermeture tout en prétendant être ouverte au dialogue, mais au dialogue sur l'accompagnement, sur la gestion des conséquences, pas sur le projet, celui-ci n'est pas négociable, pour ensuite laisser retomber la colère en repoussant l'effectivité de la mesure à une date plus ou moins lointaine.

Cela s'appelle de la manipulation! Et si votre objectif n'est pas le bien être des agents dans le temps qu'ils passent au travail, cela reste notre préoccupation. Et entendons-nous bien, nous refusons d'être relégué au rôle de tampon entre l'administration et les personnels, votre caution sociale. Mais nous agirons toujours pour défendre les agent-e-s, leurs emplois, leurs services et les missions de nos ministères.

C'est bien cette position que nous tenons qui vous gêne. En témoignent les agissements de chefs de service qui procèdent à des rappels à l'ordre ou convoquent nos militants locaux pour des leçons de « pratiques syndicales ». Nos pratiques syndicales sont encadrées, et protégées par des textes législatifs et réglementaires que nous respectons. Et nous n'acceptons pas aujourd'hui, comme nous n'acceptions pas hier et n'accepterons demain, la dérive autoritariste et anti-démocratique de directeurs ou directrices qui se prétendent « managers ».

D'autant plus que concernant la DREAL Grand-Est, il s'agit d'essayer d'intimider la CGT pour qu'elle cesse de s'opposer à des dérives « managériales » avérées. C'est inadmissible, vous devez intervenir pour y mettre fin.

Le temps que nous économisons lorsque nous choisissons de ne pas participer à telle ou telle réunion qui ne servent finalement pour vous qu'à valider la case « dialogue social », est en partie consacré à la riposte à ces atteintes inadmissibles aux libertés syndicales inscrites dans la Constitution et les lois, et à la défense de la démocratie sociale et de l'État de droit.

Madame la secrétaire générale, les agents dont vous avez la responsabilité se sont engagés dans la fonction publique pour servir l'intérêt général, Il serait temps de donner les moyens à nos ministères pour répondre à l'urgence écologique.

Je vous remercie de votre attention.